

Conseil communal du 25 novembre 2019

Concerne : Sécurisation des travaux

Madame la présidente, Monsieur l'échevin,

Nous souhaitons vous interpeller ce jour sur les travaux dans notre ville.

Si ceux-ci sont la concrétisation d'une ambition que nous saluons et que nous soutenons pleinement la réalisation de ces travaux, notre rôle d'opposition constructive nous oblige néanmoins à vous interpeller sur certains dysfonctionnements.

À différents endroits de la ville, la circulation des piétons est devenue une réelle difficulté. Nous pourrions notamment citer le bas de Thier Mère-Dieu et tant d'autres endroits où la circulation pour des personnes à mobilité réduite est devenue un vrai calvaire.

Les barrières de sécurisation ne laissent pas la possibilité de circuler en chaise roulante sur les trottoirs, ni de circuler librement avec une poussette.

D'autres endroits nous sont rapportés : par exemple au carrefour entre la rue de Jehanster et la rue Simon Lobet, il n'existe plus de marquage au sol alors que ce carrefour se situe à côté d'une école et qu'il existait des passages pour piétons.

Monsieur l'échevin, si nous comprenons bien la difficulté de gérer ces ambitieux travaux, **Ecolo Verviers souhaite vous proposer deux actions à mener :**

1. La mise en place d'une **courroie de communication entre Ville et citoyens**, ce qui permettrait aux citoyens de **lister et de cadastrer les problématiques** de ce genre.
2. La **consultation d'association de personnes à mobilité réduite, ou la Commission Communale Consultative correspondante**, afin que celles-ci puissent pointer leurs difficultés de circuler dans le Centre-ville et aux endroits où les travaux sont importants.

Pour termine, je souhaite aussi poser une question :

- Avez-vous déjà réfléchi à la possibilité de **mettre en place des marquages temporaires au sol** aux endroits où les travaux rendent peu ou pas du tout visibles les passages pour piétons ?

Jean-Sébastien MAHU
Conseiller communal Ecolo à la Ville de Verviers